

Le Télégramme

Nouveau syndicat. 30 % du personnel communal

6 avril 2013

Le personnel communal vient de s'affilier à la **Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale (FA-FPT)** en créant son propre bureau, le **Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale du Finistère**. Il représentera aussi tous les fonctionnaires de la fonction publique territoriale du Finistère intéressés puisqu'il s'agit de la délégation en charge du 29, hormis Brest et Quimper. Guy-François Evrard, secrétaire général **SA-FPT du Finistère**, explique : « C'est un syndicat sans esprit partisan et s'interdisant de définir ses revendications par rapport à des partis politiques ou à des doctrines philosophiques. Il est important de noter que bien que certains fonctionnaires de la commune soient syndiqués, il n'y avait jusqu'à présent aucun syndicat pour regrouper toutes les filières et défendre les droits et les intérêts de chacun. C'est désormais chose faite et le **SA-FPT Finistère** peut se féliciter, après à peine trois mois d'existence, d'avoir rallié près de 30 % du personnel communal moëlanais, tous services confondus ».

Établir un dialogue social

Pourquoi un syndicat ? « La nécessité d'établir un dialogue social entre la collectivité et les fonctionnaires territoriaux est devenue impérieuse à Moëlan, il est inexistant ce qui est plutôt frustrant ; ce constat a été mis en avant lors de nombreuses discussions du personnel. Il fallait agir pour que le droit soit respecté, que les intérêts des fonctionnaires ne soient pas relégués, précise Guy-François Evrard. Ils remplissent leurs missions, toujours plus nombreuses et complexes, doivent être de plus en plus polyvalents et répondre aux attentes de la population et des élus. Ces mêmes employés ont des droits en tant que fonctionnaires territoriaux et ils entendent les faire respecter ». Et de conclure : « Moëlan, jusqu'à preuve du contraire, est une commune de la République, obéissant aux lois de la République, ces mêmes lois sont là pour être appliquées selon les règles et non pour être interprétées, c'est ce qu'il faut retenir et que le syndicat s'évertuera à faire respecter. Nous partageons tous les valeurs du service public, nous devons donner la priorité aux intérêts collectifs et c'est dans cette optique que le **SA-FPT Finistère** œuvrera. Nous sommes ouverts au débat et à la négociation, et d'ailleurs, nous comptons prendre rendez-vous avec Gilbert Le Bris, député, pour lui présenter le syndicat ».

Pratique Contact : fa.fpt.finistere@gmail.com